



La recette du (pain)/COS perdu

Présentée par les chefs étoilés, de Saint Nazaire et de la Carène, accompagnés d'un spécialiste de la gâche vendéenne sauce CNAS...:

« Nous avons une recette « œuvre sociale sauce COS » depuis 1957 dont les ingrédients de base étaient :

- 100 g de vacances pour tous,
- une casserole de mobil homes et de locations
- Une louche de billetterie,
- un demi litre d'aides et prestations,
- 3 grosses cuillères à soupe d'activités locales,
- un bouquet garni d'arbre de Noël,
- 1 kg de chèques vacances
- 50g d'élus cos

Le tout mijoté dans une sauce aux valeurs de solidarité, autonomie, émancipation pour tous

Mais selon l'adage culinaire : *« une recette qui fonctionne bien doit savoir changer » car l'heure est au fast food, au tout cuit et à l'allégé »*

Un grand chef d'**audit parisien** s'est empressé de revisiter la recette qui pourrait s'intituler : « œuvres sociales sauce CNAS » bientôt sur manger_chaud.com

:

Préparation :

Mélangez les ingrédients dans un grand saladier. Passez une première fois au pilon. Si la sauce ne prend pas et s'il reste des grumeaux, passez au mixer infoRHax. Si ça résiste encore, racontez des salades.

Saupoudrez d'un zeste de cnas, de 3 kgs de baisse de subvention, 1 kg de perte d'autonomie et mettez au frigo...

Arrosez d'un fumet de type « convention 2019/2022 ». Servez tiède

Servir glacé nappé d'une enquête de besoins co-construite en deux coups de cuillères à pots

Ce que nous ne digérons pas c'est :

- **La diète** : à travers le changement de mode de subvention en 2018 ce seront chaque année 20 000 à 30 000 euros qui n'iront plus dans le budget du COS.
- **Le plat déjà tout préparé et surgelé** : l'enquête de besoin et surtout l'interprétation qu'en fera l'administration, permettront de fixer de nouveaux objectifs dans la convention. Mais au détriment de quelles activités ou mode de subvention ? Avec quelle autonomie pour la gestion de votre COS ?
- **Le cos version snack** : chacun choisirait mais ce serait plus cher, pour quel niveau de qualité et pour qui ?
- **les 50g d'élus du COS** : vos élus du COS c'est comme le safran ça donne du goût « mais ça coûte » . En diminuant les subventions et les moyens matériels alloués au COS c'est toute la texture du cos qui s'effrite. Demain combien de poste de permanentes, quels droits de délégation pour vos représentants élus, pour quel service proposé aux agents ? Sans eux, votre COS assurera moins de proximité, et aura moins de capacité à proposer des activités diversifiées
- **la diminution des denrées** : ne nous y trompons pas. Ce que cherchent les administrations avant tout, c'est de diminuer encore davantage les subventions que nous avons pu toucher en 2018, en laissant croire que le COS détiendrait des trésors alors qu'il n'en est rien !

Sans vous, ce sera le COS sauce CNAS qui sera servi !

Alors, si vous ne voulez pas compter pour du beurre, être les dindons de la farce, vous faire rouler dans la farine,

Venez mettre les pieds dans le plat :

au conseil communautaire le mardi 02 octobre à 18h à la CARENE, (salle ...)

Venez faire du bruit avec vos ayants-droits !!!

Pour défendre le COS, mobilisons- nous lors du conseil communautaire

Le mardi 02 octobre 2018 à 18h00

